



Conseil de Quartier de Saint-Rambert Ile Barbe
Présidente
Madame Marie-Dominique ROLLING
21, rue des docteurs Cordier
69009 Lyon
06.19.39.81.84.
rolling.marie-dominique@orange.fr

Mairie Lyon 9
Monsieur Mickaël Sabatier
69009 – LYON
Lyon, le 21 janvier 2020

Monsieur le Président,

La densification de l'habitat sur notre secteur, Saint-Rambert l'Île Barbe, et dans les Monts d'Or (Collonges, Saint Cyr, Saint Didier, ...) aggrave encore les problèmes de circulation, rue des docteurs Cordier et grande rue de St Rambert. Or, beaucoup d'autres constructions vont être prochainement livrées ou mises en chantier, ce qui entraînera encore plus de déplacements et accentuera l'asphyxie du quartier.

Afin de répondre aux demandes des habitants, et en vue de diminuer la gêne occasionnée par l'accroissement de la circulation sur certains axes, la Mairie du 9^{ème} (Messieurs Bernard Bochard et Mickaël Sabatier) et le technicien de la Métropole de Lyon (Monsieur Dominique Eymard) ont présentés des « aménagements de voiries » avec un sens unique de circulation sur les rues Sylvain Simondan (en descente) et Charles Porcher (en montée).

Pour mémoire, la rue des docteurs Cordier présente actuellement un fort débit de circulation avec des vitesses très importantes, le sens choisi de la rue Sylvain Simondan en descente, n'est pas judicieux. Cela va permettre aux automobilistes empruntant la rue des docteurs Cordier, qui de plus est en forte pente, de descendre encore plus vite n'étant plus gênés par les véhicules tournant dans la rue Sylvain Simondan. La vitesse, déjà élevée dans la descente risque de battre des records. En sens montant, cela aurait permis de réduire la vitesse entre les ralentisseurs et le tourne à gauche sur rue Simondan. De plus, les véhicules sortant d'une copropriété a déjà beaucoup de mal à sortir, la solution proposée ne leur permettra plus de pouvoir s'intercaler entre voitures descendantes et voitures montantes, de par l'accroissement du flux de circulation, idem pour les automobilistes garés le long de la rue des docteurs Cordier, avant le pont SnCF, qui avaient déjà beaucoup de mal à sortir côté conducteur sans aucun risque.

Après avoir assisté à une présentation publique, (et non une concertation), sur « l'aménagement du secteur Simondan-Falsan-Porcher-Termier», le 15 octobre dernier au Pôle 9, la majorité des membres de notre Conseil de Quartier – Bureau - Commissions Circulation - Cadre de Vie et Histoire et Patrimoine, a informé les habitants qu'elle ne souscrit pas au projet imposé par les élus, qui va à l'encontre de nos préconisations muries depuis plusieurs années et de notre expertise terrain.

Notre projet (en pièce jointe) présenté en mairie du 9, il y a quelques mois, permettait d'orienter les automobilistes et de les inciter à passer par le quai Raoul Carrié, plutôt que par la grande rue de Saint-Rambert (le village) réduisant de fait la nuisance et pollution, les feux sur ce quai devaient être rallongés. En décembre, la Métropole nous a envoyé un plan qui ne correspond pas à nos demandes

Notre Conseil de Quartier ne souhaite pas être instrumentalisé pour légitimer des aménagements que nous ne cautionnons pas. Si ce projet est présenté comme le fruit d'une concertation, il ne souhaite pas être associé à cette réalisation s'il devait demeurer en l'état, faisant fi des propositions des habitants et du travail réalisé par le conseil de quartier ainsi que de sa connaissance du terrain.

Le Conseil de Quartier reste à votre disposition pour vous rencontrer et en discuter ensemble.

Espérant une réponse de votre part, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations les meilleures.

Pour les Membres du Conseil de Quartier
ROLLING Marie-Dominique
Présidente du Conseil de Quartier
Saint-Rambert Ile Barbe



Copies :

M Gérard Collomb – Maire de Lyon

M David Kimefeld – Président de la Métropole

M Dominique Eymard – Technicien Voiries Métropole de Lyon

M Bernard Bochard

Pièce Jointe – notre proposition d'aménagements